

MASTER DEPARTEMENTAL **DU MEILLEUR PAIN AU CHOCOLAT 2026**

REGLEMENT

Article 1 : Organisateur

La Fédération des Artisans Boulangers, Boulangers-Pâtisseries du Puy-de-Dôme et de l'Allier ayant son siège 8, rue Marie Curie 63360 Saint Beuzire organise le master départemental du meilleur pain au chocolat 2026, qui aura lieu, le **04 mars 2026** au Centre de Formation ANBP, 8 rue Marie Curie 63360 Saint Beuzire.

Article 2 : Eligibilité

Ce master est ouvert à tous les professionnels boulangers chefs d'entreprise, salariés et apprentis. Le master est gratuit pour les adhérents à la Fédération, une participation de 100 € est demandée pour les entreprises non adhérentes.

Le concours est ouvert :

- Au chef d'entreprise **ou** à un de ses salariés y compris un ou une apprenti(e)

Article 3 : Inscriptions

Les candidats devront impérativement confirmer leur inscription **avant le 26 février 2026**.

- Soit par courrier (cachet de la poste faisant foi) à : Fédération des Artisans Boulangers du Puy-de-Dôme et de l'Allier, 8, rue Marie Curie 63360 Saint Beuzire.
- Soit par mail à : fede.boulangier@wanadoo.fr
- Soit remis en main propre auprès du secrétariat.

Article 4 : Organisation du master

Le master départemental du meilleur pain au chocolat 2026 est organisé comme suit :

- **04 mars 2026 – Sélection départementale :**

Les candidats devront apporter **5 pains au chocolat identiques et pur beurre qui devront peser, après cuisson : entre 55 et 65 gr, avant 14h le 04 mars 2026** à l'ANBP, 8 rue Marie Curie 63360 Saint Beauzire.

Un jury se réunira en fin d'après-midi pour sélectionner le meilleur candidat de chaque département.

Article 5 : Notation

Grille de notation

 Cuisson	20 pts
 Brillance	20 pts
 Aspect visuel	20 pts
 Goût	20 pts
 Fondant	20 pts
 Feuilletage	20 pts
Total	120 pts

Pénalités : Pénalités sur le poids d'un ou plusieurs produits : - 10 points

Article 6 : Jury

Le jury final sera composé :

- de boulangers,
- de partenaires de notre profession.

Les décisions du jury seront sans appel.

Article 7 : Proclamation des résultats

Les résultats seront communiqués par mail le jeudi 5 mars 2026. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Le vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus de points.

En cas d'ex aequo, la voix du président du jury est prépondérante.

Le vainqueur participera au concours régional du meilleur pain au chocolat 2026, qui se déroulera à Livron dans la Drôme le 15 et 16 avril 2026

Le vainqueur devra alors impérativement être adhérent à la Fédération.

Article 8 : le droit à l'image

Toutes les reproductions photographiques des œuvres et de leur auteur pourront être utilisées librement et sans frais par les organisateurs afin de pouvoir les utiliser dans la presse.

Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.